



# Collectif pour la gratuité des transports dans l'agglomération grenobloise

## ***LETTRE D'INFORMATION no7 Septembre 2015***

### **Sommaire :**

- ⇒ ***TAG : Nouveaux tarifs***
- ⇒ ***TRAM : Inauguration de la ligne E***
- ⇒ ***TAG : Fraudes et incivilités***
- ⇒ ***Le coût de la pollution : 100 milliards***
- ⇒ ***Episodes de pollution de juillet***
- ⇒ ***Création d'un collectif à Fontaine***



Photo MS

Bourse du Travail (UD-CGT)

32, avenue de l'Europe - 38100 Grenoble

[contact@gratuite-transport.listes.vox.coop](mailto:contact@gratuite-transport.listes.vox.coop)

## TAG : Les nouveaux tarifs de la rentrée

Formules	Septembre 2014		Septembre 2015		Ecart
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	2014/2015
4-18 ans	17,40€	174€	18,50€	185€	+6,3 %
19-25 ans	27,10€	216,80€	20€	195€	-26 %
26-64 ans	49,90€	499€	51,40€	514€	+3 %
65-74 ans	27,70€	221,60€	28,50€	228€	+2,9 %
75 ans et plus	Gratuit à certaines heures		-	36€	***

Tout ça pour ça. Après une vraie-fausse consultation [1] et un rapport commandé à l'AURG (Agence de l'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise), le SMTC a baissé le prix de l'abonnement pour les 19-25 ans. Les élus grenoblois avaient promis la gratuité lors des élections municipales pour cette population, il est vrai souvent fragilisée, mais les jeunes devront tout de même sortir 20€ par mois pour se déplacer en transports en commun.

Mais sous prétexte que nos anciens sont plus argentés que les jeunes, les premiers sont mis à contribution avec l'instauration d'un abonnement en lieu et place de la gratuité (pendant certaines heures). C'est vrai que les vieux creusent déjà le trou de l'assurance maladie et des régimes de retraite, on ne va pas en plus leur payer le transport pour se rendre à leurs examens médicaux ! Visiblement pour certains la solidarité a ses limites.

Pour être complet, notons une mesure qui va incontestablement dans le bon sens : la gratuité est instaurée sur le réseau TAG pour les sorties scolaires. Néanmoins, il faut rappeler que le rétablissement de la gratuité des transports des collégiens dans tout le département hors agglomérations disposant d'une autorité organisatrice des transports (AOT), fait l'objet d'une polémique. En effet les élus se renvoient les responsabilités à l'origine de cette situation. Pour le collectif il va de soi qu'il doit y avoir entière égalité des droits pour tous les enfants du département.

Pour finir notons que les prix des abonnements, mis à part l'abonnement 19-25 ans, ont augmenté d'au moins 3%, soit bien plus que l'inflation. On peut donc penser que la baisse de l'abonnement pour les jeunes est financée par les autres usagers. Pour le coup c'est une démarche « solidaire » mais bien peu sociale.

[1] Le rapport (50 pages) de l'AURG a été remis le jour même de la réunion de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et a été présenté dans une forme réduite. La consultation a ensuite consisté en un tour de table des organisations présentes. Les conditions du débat ont été réduites à leurs plus simples expressions.

Rapport AURG : <http://www.aurg.org/publication/tarification-du-reseau-tag/comment-rendre-plus-equitable-la-tarification-des-transport-en-commun-eclairages-sur-la-realite-de-la-situation-des-menages-et-principaux-enseignements>

## Inauguration ligne TRAM E : le collectif était là !

Un premier tronçon entre Grenoble Louise Michel et St Martin le Vinoux avait été mis en service le 28 juin 2014. Le 13 juillet dernier c'est le second tronçon prolongeant la ligne jusqu'au Fontanil-Cornillon qui fut mis en service. L'inauguration de la cinquième ligne de tram a eu lieu le samedi 5 septembre.



Photo MS

Le convoi officiel devant faire une halte à l'arrêt Pont de Vence, nous y avons rappelé aux élus que la gratuité des transports publics était toujours à l'ordre du jour. Une dizaine de militants ont donc déployé la banderole du collectif et distribué un tract à la population présente sans oublier les élus invités à l'inauguration. Notre présence n'a pas échappé aux photographes et caméras de télévision.

Certains élus ont jugé utile d'apostropher des militants en disant : "je connais très bien la situation financière du SMTC et je peux vous assurer que la gratuité ne se fera jamais !", "la gratuité pour tous ? mais ce sera la chienlit avec des usagers déresponsabilisés !", "Il est normal que les personnes de plus de 75

ans qui auparavant voyageaient gratuitement payent car elles sont plus riches que les autres !". Pour d'autres élus, l'accueil était très différent : certains ont estimé l'initiative du collectif positive car cela permettait de faire mûrir l'idée de la gratuité et ainsi rendre possible sa réalisation.

L'arrêt du Pont de Vence a donc connu une certaine animation qui aura, n'en doutons pas, marqué tous les esprits.

Nous n'étions pas seuls : il y avait présent aussi un collectif d'habitants qui protestait contre les modifications sans concertation de la ligne de bus 22.

Le tract a ensuite été distribué par une seconde équipe à la fête des associations de St Égrève.

## Inauguration ligne TRAM E (bis) : en fait de trams, y en avait pas !

L'inauguration aurait dû être l'occasion d'inciter la population à découvrir et utiliser le nouveau tram. Comment comprendre que ce jour-là la ligne E soit interrompue pendant l'inauguration officielle pour laisser la place à deux rames roulant de front (sur les deux voies) et transportant élus et personnalités ? Les usagers devant se contenter eux de s'entasser dans des bus moins fréquents et de surcroit, coincés dans la circulation. Pour tout dire l'idée n'a pas été du goût des usagers car pour eux ce n'était pas vraiment la fête !



Attente du bus à l'arrêt provisoire



Au même moment passage du convoi officiel

## SEMITAG : Fraudes et incivilités en hausse

La SEMITAG a publié son enquête sur l'insécurité dans son réseau de transport. Tout confondu (jets de toute sorte sur les véhicules, agressions envers les contrôleurs, altercations avec les chauffeurs, signaux d'alarme tirés, vandalisme, etc.) il y a eu 1,42 incident pour 100 000 voyages en 2014. Ce qui a surtout retenu notre attention c'est la hausse sensible du taux de fraude qui est passé de 8,7% 2013 à 11,6% en 2014. Plus d'un voyageur sur dix n'a pas de titre de transport. Il est difficile de ne pas voir dans ce résultat le reflet de l'augmentation des inégalités et la conséquence des politiques d'austérité mises en œuvre.

Les agressions contre les chauffeurs et les contrôleurs représentent chaque année entre 5 000 à 7 000 jours d'arrêt de travail dont on peut imaginer les conséquences psychologiques pour les victimes. L'occasion de rappeler que la gratuité constituerait une amélioration importante des conditions de travail pour ces personnels et une source d'économie aussi bien pour la SEMITAG que pour la Sécurité Sociale.



Distributeur de billets place Victor Hugo, récemment installé (BC)

## 100 milliards ! C'est ce que coûte la pollution chaque année en France.



Un rapport sénatorial publié à la mi-juillet et voté à l'unanimité des 17 membres de la commission, analyse les coûts de la pollution de l'air. Celle-ci coûterait plus de 100 milliards d'euros par an à la France, en dépenses de santé, absentéisme dans les entreprises ou baisse des rendements agricoles, selon l'évaluation de la commission d'enquête. Les sénateurs rappellent que les particules fines et l'ozone, deux des principaux polluants atmosphériques, sont à l'origine de 42 000 à 45 000 décès prématurés par an en France.

La ministre de l'Écologie, Ségolène Royal avait annoncé qu'elle prendrait des mesures extrêmement fermes après la publication du rapport mais nous n'avons pas vu venir grand-chose.

Le rapport sénatorial :

<http://www.senat.fr/rap/r14-610-1/r14-610-11.pdf>



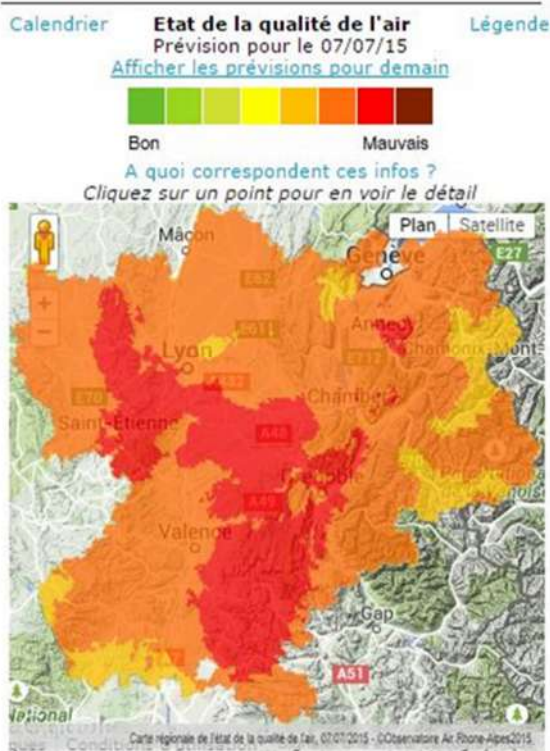
## ÉPISODES DE POLLUTION

Cette année encore les températures élevées ont favorisé les épisodes de pollution en particulier celle liée à l'ozone. Ainsi début juillet une première vague de pollution s'est imposée sur le bassin grenoblois pendant quelques jours. Le SMTC avait alors décidé que le ticket à l'unité restait valable toute la journée.



Malheureusement cette première disposition n'a pas empêché le niveau de pollution de dépasser le seuil d'alerte. Le SMTC a alors décidé la gratuité totale du 6 au 8 juillet sur tout le réseau TAG jusqu'à ce qu'une perturbation orageuse chasse la masse d'air pollué qui planait au-dessus de nous.

### L'air en carte



Quels enseignements peut-on en tirer ? Le SMTC ou la SEMITAG ne semble pas faire d'études de l'impact de la gratuité totale ou partielle sur la fréquentation, lors des pics de pollution. Pour les avoir questionnés, quelques chauffeurs affichent des sentiments mitigés. On peut en déduire que ces mesures ponctuelles n'ont que peu d'effet sur le comportement des automobilistes qui continuent à utiliser leur voiture pour effectuer leurs déplacements. Compte tenu des expériences existantes, pour être efficace sur le report modal, la gratuité doit être permanente.

Par ailleurs, on peut aussi constater que ces mesures de gratuité ne bénéficient pas aux usagers abonnés puisque seuls les usagers voyageant au ticket en bénéficient.

## Création d'un collectif à FONTAINE

Une première réunion de travail pour la mise en place d'un collectif Fontainois pour la gratuité des transports en commun dans l'agglomération Grenobloise va se tenir :

**Lundi 21 septembre à 18H**  
**Centre Social George Sand**  
**14 boulevard Joliot Curie**  
**38600 Fontaine**

**Contact Edouard Schoene : edouard@schoene.fr**